



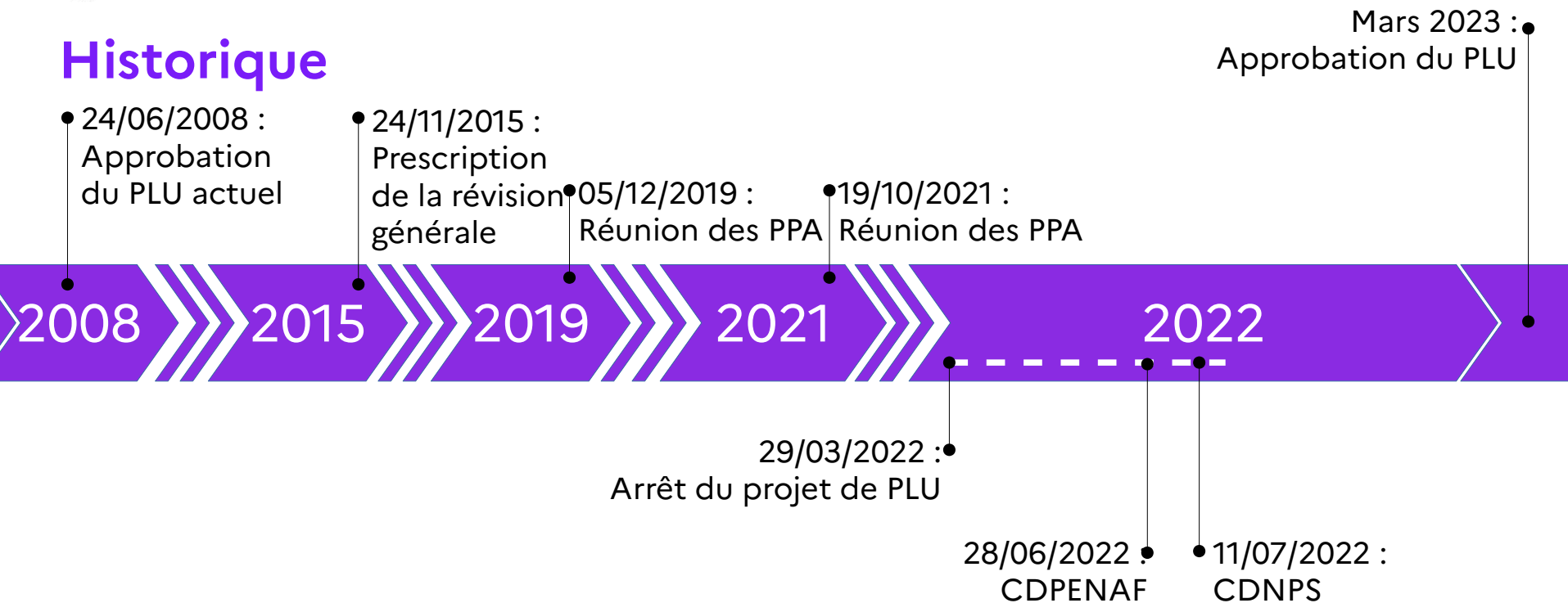
**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **CDNPS DU 11/07/2022**

Projet de PLU arrêté le 25 mars 2022

# Historique



# Caractéristiques de la commune

Commune littorale du centre, Fort-de-France est couverte par le **SCOT CACEM**, approuvé le 11/10/2019

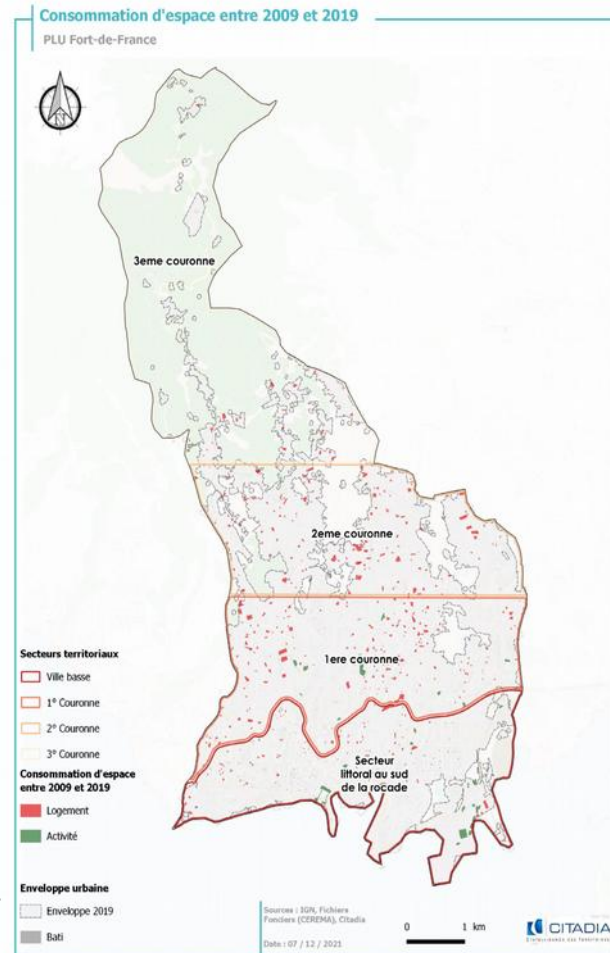
Principalement située sur l'unité paysagère des **pentés urbanisés de Fort-de-France**, elle fait également partie sur l'unité des Pitons boisés du Carbet.

L'urbanisation s'étend depuis le littoral au sud jusqu'à plus de la moitié nord de la commune. Plusieurs espaces naturels protégés sont présents dans le nord :

- Forêt départementalo-domaniale des Pitons du Carbet
- 6 ZNIEFF de type I sur les hauts de Fort-de-France
- 4 ZNIEFF de type II dont la forêt de Montgérald

Au 01/01/2019, Fort-de-France comptait 76 512 habitants (INSEE). L'objectif de la Ville est d'atteindre le seuil des **80 000 habitants à l'horizon 2030**.

Les principaux secteurs d'activité sont le secteur public et les commerces/services divers. À noter les activités industrialo-portuaires et la fréquentation touristique en hausse.



# Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

## UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE FOYALAIS

- 1 - Un pôle de vie conforté qui s'appuie sur un développement équilibré permettant de lutter contre les fractures urbaines
- 2 - La modernisation des conditions d'accueil de l'activité et la diversification du tissu économique : un territoire innovant, attractif et compétitif
- 3 - Une ville active qui s'inscrit dans un développement durable et la transition écologique

## UN ESPACE DE VIE RENOUVELÉ POUR LES FOYALAIS

- 1 - La réappropriation des espaces de vie à toutes les échelles : un cadre de vie amélioré et un territoire pratiqué
- 2 - La promotion d'une mixité fonctionnelle à travers des projets innovants : une économie de proximité et des équipements qui portent la redynamisation de Fort de France
- 3 - Répondre aux besoins de mobilité par des aménagements adaptés

## UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ À TRANSMETTRE AUX FOYALAIS





- 1 - Une gestion économe du sol et une lutte contre l'étalement urbain réaffirmés
- 2 - Une préservation nécessaire de la Trame Verte et Bleue, support d'un patrimoine naturel riche et reconnu
- 3 - L'intégration des risques dans les choix d'aménagement pour faire de Fort de France un territoire résilient
- 4 - La valorisation des paysages remarquables : une opportunité de conforter une richesse majeure du territoire foyalais

# Évolutions PLU 2008/2022

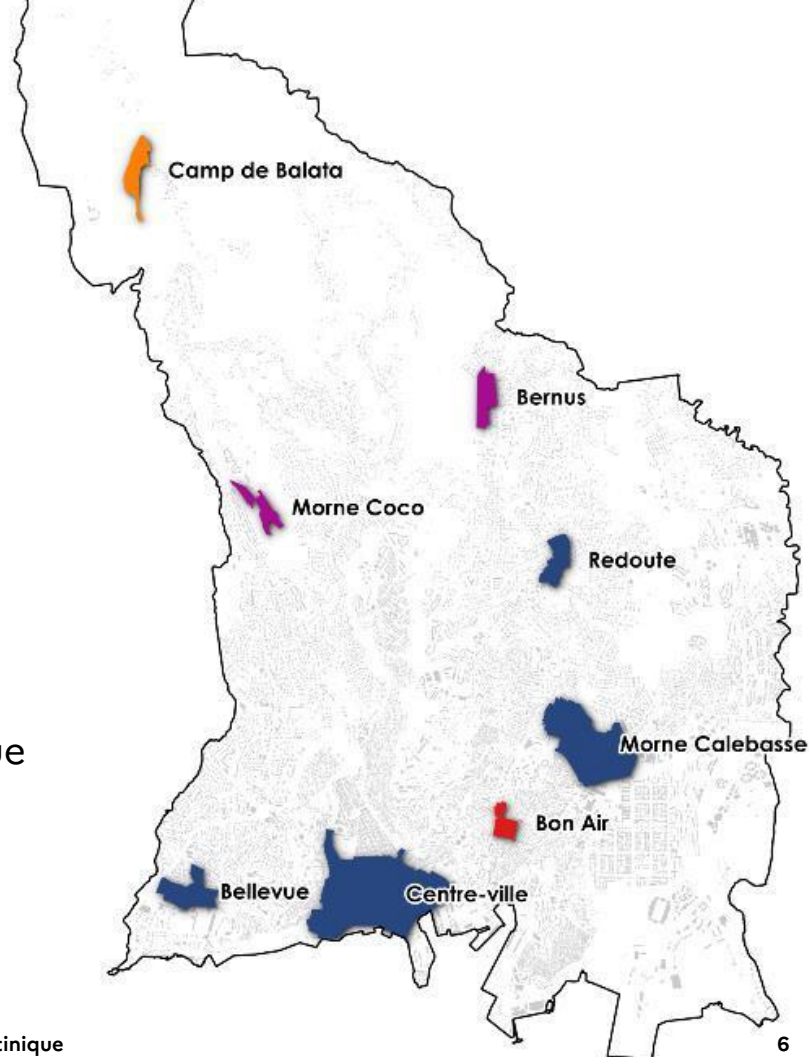
PLU 2008				PLU 2022				
	Surface	%	Sous-total	Surface				
				U	AU	A	N	
U	2 483,1	56,8%	4 375,3	U+AU+N3= 2 650,4	2 288,0	0,1	10,5	184,4
AU	107,4	2,5%		11,8	17,8	13,2	64,6	
N3	60,0	1,4%		17,6		8,3	34,1	
A	115,0	2,6%		A+N= 1 724,8	1,7		84,7	28,5
N	1 609,9	36,8%		51,0	0,2	70,6	1 488,0	
	Surface			2 370,1	18,1	187,4	1 799,7	
	%			54,2%	0,4%	4,3%	41,1%	
	Sous-total			U+AU= 2 388,2		A+N= 1 987,1		
				4 375,3				

- **Déclassés des zones N**
  - 51,2 ha déclassés en U ou AU
  - 70,6 ha déclassés en A
- **Reclassement en zones N**
  - 184,4 ha de U reclassés en N
  - 64,6 ha de AU reclassés en N
- **STECAL (anciennement N3)**
  - 17,6 ha classés en U
  - 34,1 ha reclassés en N
  - Pas de STECAL dans le projet de PLU

# Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

-  OAP en zones à urbaniser (AU)
-  OAP en zones urbaines (U)
-  OAP à dominante en zone AU
-  OAP valant règlement

+ OAP thématique : Trame Verte et Bleue



# Les OAP

## 4 Secteurs dans le tissu urbain

- **Centre-ville**
  - Renaturation des berges de la rivière Madame
- **Morne Calebasse**
  - Maintenir le caractère naturel des ravines
- **Bellevue**
- **Redoute**

## 1 OAP valant règlement

- **Bon Air**

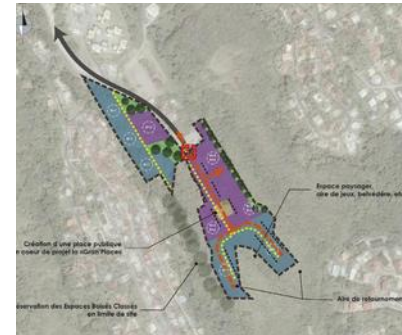
### 3 Secteurs en extension

- **Bernus**
  - Bât R+1/2 épousant la pente
  - Protéger les franges boisées
- **Morne Coco**
  - Insertion dans l'environnement
  - Préserver frange boisée ouest
  - Maintenir des espaces paysagers non bâtis
- **Camp de Balata**
  - Préserver le caractère naturel
  - Valoriser les vues sur les Pitons et la baie
  - Forte densité végétale et faible imperméabilisation

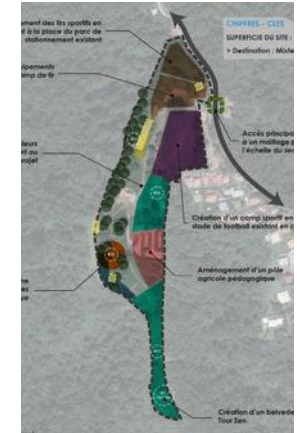
### OAP Bernus



### OAP Morne Coco



### OAP Camp de Balata





# OAP Trame Verte et Bleue

- 3 axes :
  - Préserver les éléments structurants
  - Perméabilité écologique du tissu urbain
  - Intégrer la biodiversité dans les projets

Limiter la constructibilité

Réduire l'étalement urbain et préserver le réseau écologique

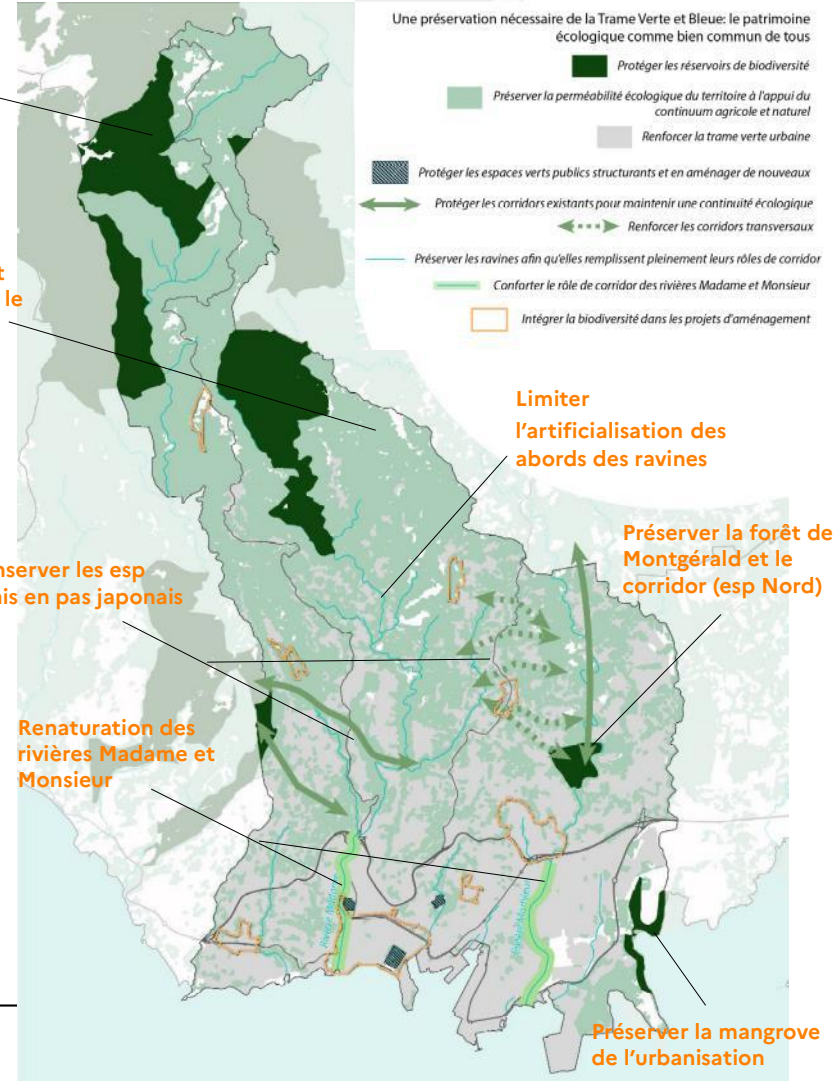
Limiter l'artificialisation des abords des ravines

Conserver les espaces relais en pas japonais

Renaturation des rivières Madame et Monsieur

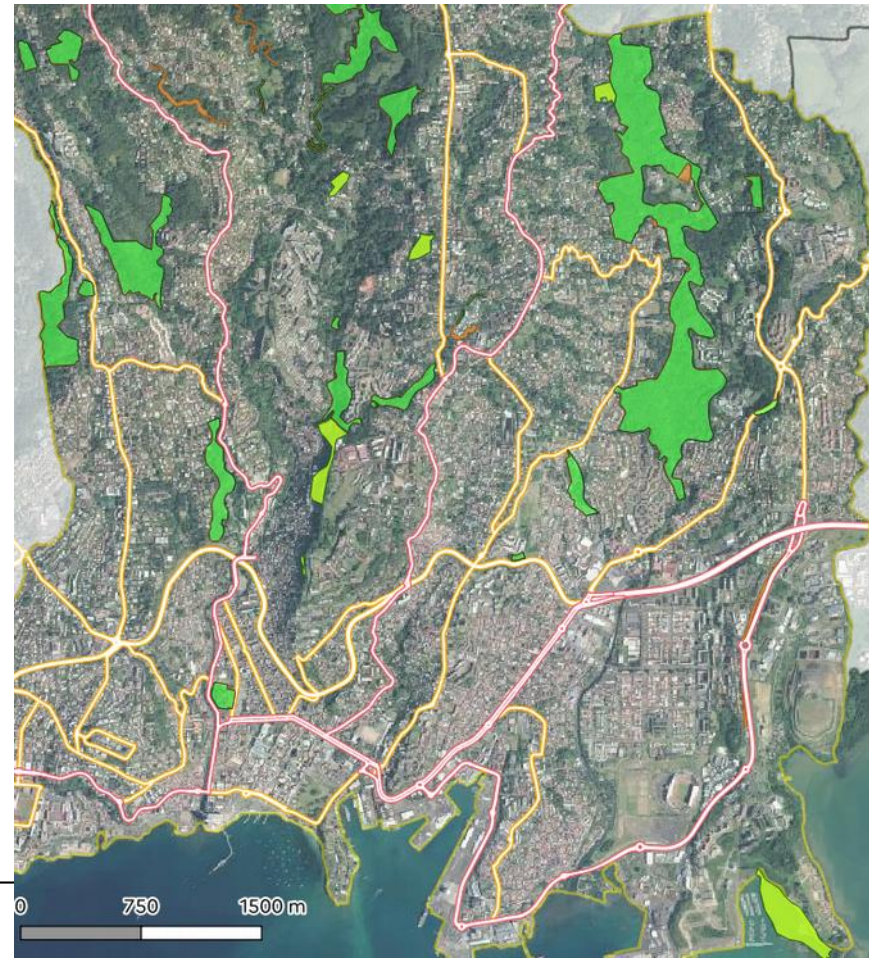
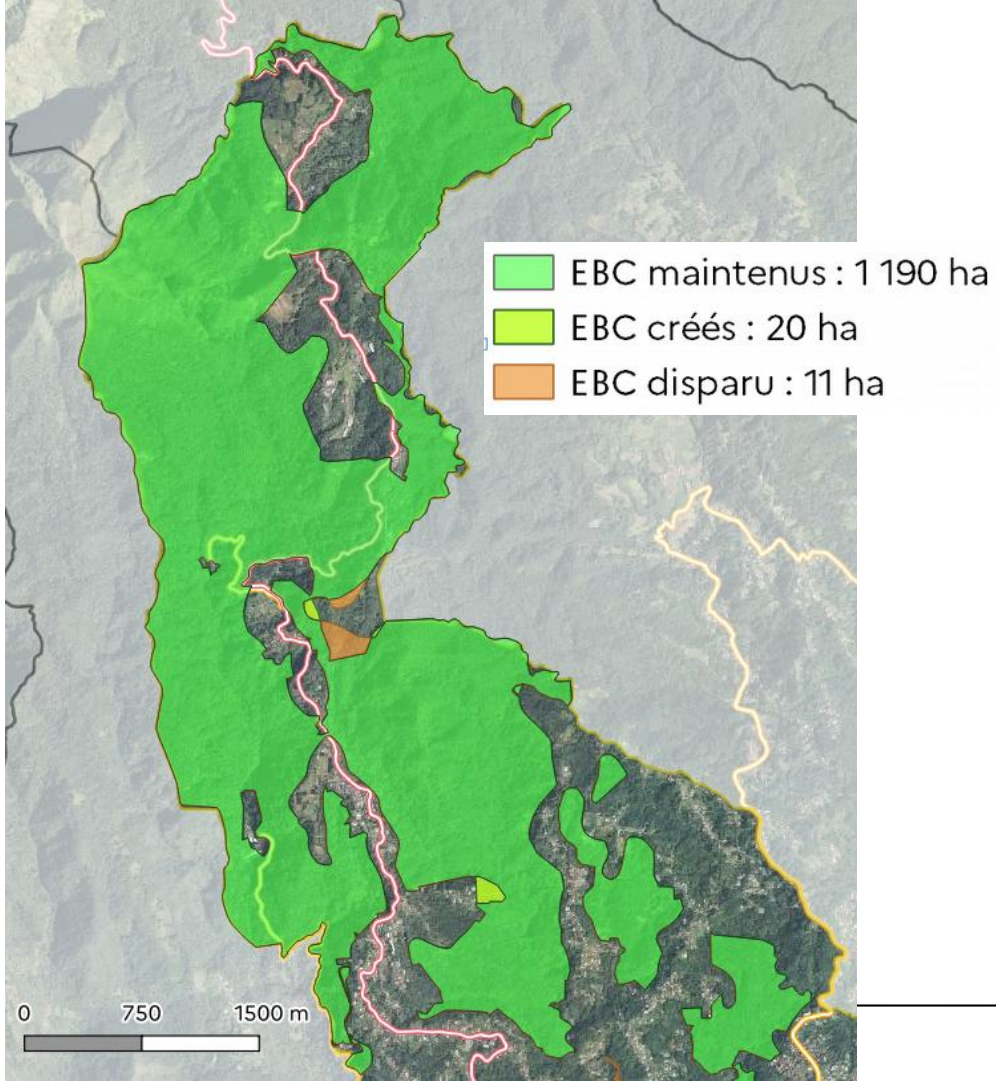
Préserver la forêt de Montgérald et le corridor (esp Nord)

Préserver la mangrove de l'urbanisation





## Espaces boisés classés





# Merci de votre attention

